



Commune de MAGNEUX-HAUTE-RIVE (42600) Compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 29 avril 2021– 20h

L'An deux mille vingt et un, le 29 avril, à 20h,

Le Conseil Municipal de la Commune de MAGNEUX HAUTE RIVE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Roland BONNEFOI, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2021.

PRÉSENTS : BONNEFOI Roland, MAGAT Christine, MOULIN Jean-Yves, MIRAILLER Amélie, BERTHILLOT Jean-Luc, BERNE Céline, RIVIER Christophe, DAMAS Nelly, CHAMPAGNON Viviane, MAILLARD Fabien, DAMAS Antoine, THOLLOT Maryline, BRUYERE Aurélie, MAY Laurence.

ABSENT EXCUSÉ : BAROUX Roland.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MAGAT Christine

Nombre de membres du conseil municipal en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres votants : 14

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente du 26 mars 2021. N'appelant aucune observation, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte de gestion de l'exercice 2020 – budget annexe EAU**

Monsieur le Maire rappelle que la compétence de l'EAU POTABLE a été transférée à Loire Forez Agglomération au 1^{er} janvier 2020.

Afin de clore ce budget la perception a émis un compte de gestion pour l'année 2020, qui ne contient pas d'écritures comptables, et que la commune doit approuver.

Après cet exposé, Monsieur le Maire quitte la séance.

Sous la présidence de Christine MAGAT, 1^{ère} adjointe, celle-ci donne lecture du compte de gestion 2020 du budget annexe EAU.

Le conseil municipal, hors de la présence de M. Roland BONNEFOI, maire, et après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité des membres présents le compte de gestion 2020 du budget EAU, présenté par la 1^{ère} adjointe, Christine MAGAT.

- **Elections départementale et régionale des 20 et 27 juin 2021**

Monsieur le maire rappelle que les élections, départementale et régionale, ont été repoussées aux 20 et 27 juin 2021. La date limite pour s'inscrire sur la liste électorale étant règlementairement fixée au 14 mai 2021, il convient de faire une permanence en mairie afin que les électeurs puissent s'inscrire sur la liste électorale.

Cette permanence aura lieu de 10h à 12h, le vendredi 14 mai.

Il présente également les tableaux des permanences pour les 2 tours des élections (20 et 27 juin).

Le conseil municipal prend connaissance de ces informations.

- **Dégradations à la salle des fêtes**

Monsieur le Maire informe les conseillers des nombreuses dégradations constatées à la salle des fêtes (bris de glace, chéneaux abîmés, vanne de gaz détériorée avec fuite). En plus d'incivilités, ces dégradations sont un danger pour leurs auteurs et la population.

Une plainte a été déposée en gendarmerie.

• **Approbation du contrat de location d'un terrain situé aux Garennes**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de contrat de location à intervenir avec M. Dubois-Szymanski, pour une partie du terrain situé aux Garennes, route de l'Astrée.

Cette location serait consentie pour une durée d'une année, tacitement renouvelable et servirait à l'entreposage de déchets verts afin de procéder à leur broyage. Monsieur Dubois-Szymanski s'engage à le mettre propre, le clôturer avec un portail et à l'entretenir.

En fin de bail, le locataire est tenu de laisser le terrain propre.

Le montant du loyer annuel sera de 150 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité des membres présents le contrat de location pour un terrain situé aux Garennes, à intervenir avec M. Dubois Szymanski.

• **Travaux de rénovation énergétique de l'école**

Monsieur le Maire informe qu'il faudrait créer une commission concernant les travaux de rénovation énergétique du bâtiment de l'école. Cette commission est formée avec :

- Jean-Luc Berthillot
- Fabien Maillard
- Aurélie Bruyère
- Antoine Damas
- Christophe Rivier / commission appel d'offres
- Marilyne Thollot / commission appel d'offres

Cette commission a prévu de se réunir le 18 mai à 18h30, salle de la mairie.

• **Travaux de voirie en cours ou en projet**

- Monsieur le Maire précise que les travaux de réfection du chemin de la Tuilière auront lieu du 25 au 28 mai
- Le projet de réaménagement de la place du Marronnier est en cours de réflexion
- Toute la signalétique horizontale sera refaite en septembre, après la réfection par le Département des chaussées de la RD107 (route de Chalain) et de la RD6 (en direction de Boisset)

• **Rapport d'activité 2020 de Loire Forez Agglomération**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activités 2020 de LOIRE FOREZ AGGLOMERATION, qui a été envoyé à tous les membres du conseil municipal par mail.

Le conseil municipal, après avoir entendu M. le Maire, prend acte de cette information.

• **Questions et informations diverses**

- **URBANISME** : monsieur le Maire rappelle les dossiers en cours :
 - CESTELE : modification abri voiture
 - JACQUEMONT : carport
 - PRAT : division en vue de construire (2 lots)
 - CARIE : abri voiture démoli
- Le secrétariat de mairie sera fermé le 14 mai

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Le 5 mai 2021,
Le Maire, Roland BONNEFOI,

